

## CONVOCATION

Madame, Monsieur,  
Le Conseil Intercommunal de l'APEJ est convoqué en Assemblée ordinaire, le :

**Mardi 19 Novembre 2024 à 20h00**

**au Théâtre de Terre Sainte**  
(Route du Jura – 1296 Coppet)

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Appel
2. Assermentation(s)
3. Approbation de l'ordre du jour du 19 Novembre 2024
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2024
5. Communications du Bureau du Conseil
6. Communications du Comité de direction
7. Élection de le/a secrétaire du Conseil Intercommunal
8. Elections Commission Ad'hoc relatif au Postulat « De la Fuente »
9. Election suppléant/e pour la commission des constructions (CONC)
10. Préavis N° 03/2024 relatif à la révision du Règlement du conseil d'établissement (CESCOT) et « Règlement du conseil d'établissement des écoles primaire et secondaire de Terre Sainte »
  - Présentation
  - Rapport de la commission ad'hoc
  - Discussion
  - Approbation
11. Préavis N° 04/2024 relatif au budget 2025
  - Présentation
  - Rapport de la commission des finances
  - Discussion
  - Approbation
12. Divers et propositions individuelles

*L'ensemble des annexes est disponible sur le site internet de l'APEJ ([www.apej.ch/conseil-intercommunal](http://www.apej.ch/conseil-intercommunal)). **Suivre la procédure ci-jointe pour se connecter.***

*Merci au délégué ou au suppléant qui ne recevrait pas les documents de bien vouloir se manifester avant la séance.*

***Nous vous rappelons qu'un délégué qui ne pourrait pas participer à une séance en informe la secrétaire ou le président avant la séance. Il doit également contacter un délégué suppléant de sa commune afin de se faire remplacer. Les suppléants reçoivent également la convocation et les annexes.***

La séance **débutera à 20h00 précises**. Par conséquent, nous vous remercions d'arriver quelques minutes à l'avance afin que le quorum (article 11 des statuts) puisse être atteint lors de l'ouverture de la séance. Dans le cas contraire, une nouvelle séance devra être convoquée.

La séance sera suivie d'une collation.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Thomas Morisod  
Président CI

Noémie Strub  
Secrétaire CI

Annexes

- Procès-verbal du 07.05.24
- Préavis N°3 Règlement CESCOT
- Nouveau Règlement CESCOT
- Rapport Commission Ad'hoc
- Préavis N°4 Budget
- Budget APEJ
- Annexe du Budget « commentaire sur le budget »
- Rapport Commission des Finances
- ARSCO Budget 2025

: